

SEPTEMBRE 1956

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA
CROIX-ROUGE



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
GENÈVE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

à Genève

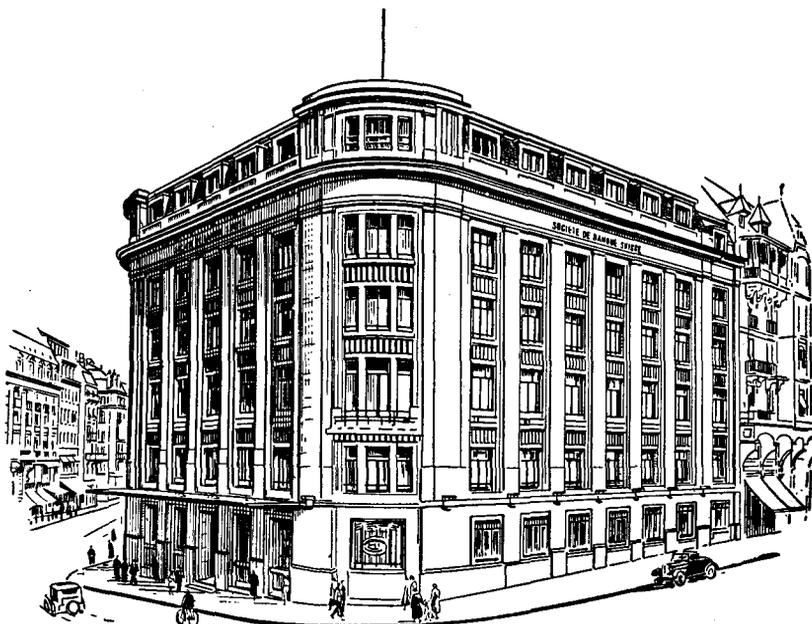
- MM. MAX HUBER, docteur en droit, ancien président de la Cour permanente de justice internationale
*président d'honneur (1928)*¹
- LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien
secrétaire général de l'Union interparlementaire, *président (1946)*
- JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h. c. (1919)
- M¹¹⁰ LUCIE ODIBER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-
Rouge suisse (1930)
- MM. CARL J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)
- MARTIN BODMER, docteur en philosophie h. c., *vice-président (1940)*
- ERNEST GLOOR, docteur en médecine (1945)
- PAUL CARRY, docteur en droit, professeur à l'Université de Genève (1946)
- EDMOND GRASSET, docteur en médecine, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Institut
d'hygiène (1946)
- PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la
Cour Permanente d'Arbitrage (1948)
- HENRI GUISAN, général, ancien commandant en chef de l'armée suisse (1948)
- ALFREDO VANNOTTI, docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne (1949)
- RODOLFO OLGIATI, ancien directeur du Don suisse (1949)
- M¹¹⁰ MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de
guerre (1951)
- MM. FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à
1951, *vice-président (1951)*
- MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935
à 1946 (1952)
- ERNEST NOBS, ancien conseiller fédéral (1952)
- GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

Direction :

- MM. ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif
- JEAN S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires générales
- EDOUARD de BONDELI, sous-directeur, Services financiers et administratifs
- CLAUDE PILLOUD, sous-directeur, Service juridique

¹ Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.

Votre Banque...



LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
GENÈVE

2, rue de la Confédération

BALE ZURICH ST-GALL LAUSANNE
NEUCHATEL CHAUX-DE-FONDS SCHAFFHOUSE
BIENNE LONDRES NEW-YORK



1872

CAPITAL ET RÉSERVES FRS 268 MILLIONS



- **Assurances Accidents**
- **Responsabilité civile**
- **Automobile, Casco**
- **Vol et Cautionnements**

à des conditions avantageuses



REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 453

SEPTEMBRE 1956

*

SOMMAIRE

	Pages
Projet de règles limitant les risques courus par la population civile en temps de guerre	483
Juji Enomoto : La naissance des idées humanitaires au Japon	496

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

<i>Quand des machines travaillaient pour la Croix-Rouge (M. K.)</i>	507
<i>Nouvelles brèves</i>	512

NOUVELLES DE SOCIÉTÉS NATIONALES

<i>Italie</i>	517
<i>Suisse</i>	522

CHRONIQUE

<i>La réadaptation professionnelle en Egypte</i>	527
--	-----

FAITS ET DOCUMENTS

<i>La formation et le rôle des infirmières et visiteuses d'hygiène dans les services de la santé</i>	532
<i>Journée mondiale de l'enfance</i>	537

BIBLIOGRAPHIE

A TRAVERS LES REVUES

*

SUPPLÉMENTS DE LA REVUE

*

EN LANGUE ANGLAISE

Jean S. Pictet : Red Cross Principles (XII). — Return from a mission to the Middle East. — ICRC Mission to Algeria. — A mission of the ICRC to the Far East (J.-G. L.).

EN LANGUE ESPAGNOLE

De regreso del Oriente Medio. — Misión del CICR en Argelia. — Después de una misión en Extremo Oriente (J.-G. L.).

EN LANGUE ALLEMANDE

Zurück aus dem Mittleren Osten. — Mission des IKRK in Algerien. — Nach einer Mission im Fernen Osten (J.-G. L.).

LA

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

est publiée, à la fin de chaque mois, par le Comité international de la Croix-Rouge

7, avenue de la Paix, Genève (Suisse) — Compte de chèques postaux I. 1767

Abonnement un an : Fr. 20,— ; le numéro Fr. 2,—

Pour les pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste (Fr. s. 20,50).

Rédaction : JEAN-G. LOSSIER